

Saint-Germain-en-Laye, le 31 mai 2022

SUP DE VENTE | ESSYM
51 Boulevard de la Paix
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Contact : Anne-Sophie HONGDACHANH
Courriel : formateur@supdevente.fr
Tél. : 0762022863

Objet : Lettre de consultation
Consultation : 22ESVM024 - Immobilier et droit

Madame, Monsieur,

L'Ecole supérieure de vente et de management - CCI Paris Ile de France Education, dénommée « Sup de Vente | Essym » engage une consultation, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique (« CCP »), en vue de la passation d'un marché passé selon une procédure adaptée pour les prestations désignées en objet.

Si cette consultation vous intéresse, nous vous invitons à remettre votre proposition technique et financière **au plus tard pour le vendredi 10 juin 2022 à 17h00.** Elle sera accompagnée des documents suivants :

- Le marché public et son annexe dûment complété, daté et signé de façon manuscrite
- Une proposition technique comprenant les éléments suivants :
 - Le CV de l'intervenant ;
 - La proposition de programme.
- Une proposition commerciale

Votre offre devra être transmise par mail à l'adresse suivante : formateur@supdevente.fr

Critères de sélection des offres :

L'examen des offres se fera au regard des critères définis et pondérés comme suit :

- Prix : 30 % ;
- Valeur technique (70 %), appréciée comme suit :
 - Expérience dans l'enseignement 20%
 - Expérience professionnelle 20%
 - Plan de charges 20%
 - Intégration aux outils pédagogiques 10%

Formalités administratives avant l'attribution définitive du marché :

A l'issue de l'examen des offres, le marché ne pourra être signé par SUP DE VENTE|ESSYM qu'à la double condition que le candidat transmette les attestations et documents à remettre en application de l'article R2143-7 du CCP (certificats fiscaux et sociaux à jour).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

HONGDACHANH Anne-Sophie

Fiche d'Expression de Besoin de Formation Immobilier et droit

Organisme demandeur : SUP DE VENTE | ESSYM

Adresse : 3 rue Armand Moisant, 75015 Paris

1) Contexte et raison de la formation recherchée :

Les apprentis en BTS Professions Immobilières doivent préparer le bloc de compétences « Conseil en ingénierie de l'immobilier » pour obtenir leur BTS. Cette épreuve vise à vérifier l'aptitude du candidat à :

- Appréhender l'environnement de l'immobilier,
- Mettre en évidence les interactions entre l'activité économique, l'évolution du droit et l'activité de l'immobilier,
- Mener une réflexion et construire des réponses argumentées,
- Exploiter une documentation relative au secteur immobilier.

Les apprentis doivent également préparer deux épreuves écrites Conseil en ingénierie de l'immobilier et Transaction Immobilière ainsi qu'une épreuve orale « conduite et présentation des activités professionnelles »

2) Objectifs poursuivis

Les apprentis de BTS Professions Immobilières doivent être capables de :

- **Module Architecture, Habitat et Urbanisme, Développement Durable**

Les professionnels de l'immobilier caractérisent les biens immobiliers afin de proposer une estimation au plus juste à leurs clients, ce qui nécessite d'être capable de repérer les caractéristiques et les styles architecturaux permettant de dater et de comprendre la manière dont les bâtiments sont conçus. Dans ce cadre, la connaissance des règles d'urbanisme et des outils de planification des collectivités territoriales est nécessaire. Le professionnel de l'immobilier conseille le client sur l'aspect technique des bâtiments. Il veille également à la conservation et à l'entretien des immeubles. Il doit utiliser la terminologie spécifique aux techniciens du bâtiment.

- **Module Transaction Immobilière**

Le technicien supérieur des professions immobilières assume des activités de conseil et d'intermédiaire auprès de ses différents interlocuteurs dans le cadre de ses fonctions. Les activités de transaction concernent la vente et la location immobilières. Elles s'inscrivent dans la réglementation relative aux conditions d'exercice des activités d'entremise portant sur les immeubles et les fonds de commerce. À tous les stades de la relation avec le client, une attention particulière est portée à la qualité du service, aux opportunités commerciales, à l'accompagnement du client dans sa démarche, aussi bien dans le secteur privé que dans l'habitat social.

- **Conduite et Présentation d'Activités Professionnelles**

- o mener des missions et des analyses à caractère professionnel,
- o mobiliser les connaissances et les compétences décrites dans le référentiel de certification dans le cadre de situations professionnelles,
- o s'adapter et à réagir positivement à des situations professionnelles réelles ou susceptibles d'être vécues en milieu professionnel,
- o démontrer son implication dans des activités relevant du secteur,
- o valoriser son expérience professionnelle.

- **Droit et veille juridique**

- o identifier et mettre en œuvre les règles de droit qui s'appliquent aux différents acteurs de l'immobilier
- o analyser une situation professionnelle courante, la qualifier, formuler les problèmes posés et proposer une solution pertinente argumentée,

- o maîtriser les techniques de recherche de documentation juridique en utilisant des outils et des technologies variés,
- o disposer des compétences méthodologiques d'analyse de la documentation juridique.

La veille juridique apporte au technicien en professions immobilières une perception élargie de ses activités afin de développer sa capacité d'adaptation dans un contexte en perpétuelle évolution et favorise son aptitude à évoluer vers d'autres responsabilités.

- **Economie et organisation de l'immobilier**

- o appréhender les différents secteurs immobiliers dans un contexte économique général.
- o caractériser l'importance et le rôle du secteur de l'immobilier dans l'économie nationale et internationale et en comprendre les évolutions. L
- o analyser et interpréter le fonctionnement des différents marchés, identifier les acteurs et cerner l'importance de la politique du logement dans une perspective de croissance économique.

Cette unité permet au titulaire du BTS « Professions immobilières » d'acquérir le vocabulaire et les concepts de base de l'économie et de son organisation. L'approche prend appui sur l'environnement économique, social et organisationnel de l'immobilier et permet également d'acquérir des compétences en matière de veille économique.

- Préparer aux épreuves de BTS selon le cahier des charges disponible dans le référentiel Education Nationale

3) Résultats à atteindre :

Obtenir au moins la moyenne aux épreuves du BTS Professions immobilières.

4) Public concerné :

Etudiants en alternance de la filière BTS Professions Immobilières

5) Condition de réalisation de la formation,

Durée de la formation :

- Modules de 3 ou 4h
- Répartis sur 14 à 19 semaines dans l'année par groupe de BTS
- Formation par modules de 2 à 4 heures
- Participation aux conseils de classe

Nombre prévisionnel de sessions / site :

2 groupes à Paris Montparnasse (1 groupes de 1^{ère} année, 1 groupe de 2^{ème} année)

Période : septembre 2022 à juillet 2023

Modalités pratiques de fixation des dates de formation : transmission pour le 24 août 2022

Effectif : Maximum de participants par session : entre 15 et 30 apprenants

Méthodes pédagogiques : Cours magistraux et travaux dirigés conformes aux exigences du référentiel du diplôme et de l'examen pour la préparation des épreuves du BTS. Mise en situation intégrant les pratiques et vécus en entreprise d'accueil pour renforcer le professionnalisme des apprenants de Sup de Vente. Animation de séances e-learning.

Supports de cours : à transmettre au manager de programmes au plus tard 15 jours avant la première intervention : les progressions pédagogiques, les références bibliographiques et les supports et documents en version numérisé mise à la disposition des apprenants sur Blackboard (LMS de Sup de Vente).

Evaluation : examens écrits et examen oral

À partir d'un dossier documentaire, d'une dizaine de pages, couvrant les trois domaines de cette unité, le candidat doit proposer des solutions et/ou répondre à une série de questions pour lesquelles il est attendu des réponses justifiées, construites et argumentées.

6) Profils recherchés

Enseignant(e) en droit/économie, Intervenant(e) professionnel(le) diplômé(e) niveau Bac+4/5, expérience en formation de BTS requise, expérience en entreprise souhaitée.

Intervenant(e) professionnel(le) diplômé(e) niveau Bac+4/5, expérience en formation de BTS requise